

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SAINT-QUENTINOIS**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 4^{ème} Trimestre 2021

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SAINT-QUENTINOIS**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 7 DECEMBRE 2021

Du 4^{ème} Trimestre 2021

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES -
Autorisations de
programme, crédits de
paiement - Adoption dans
le cadre du Budget
Principal 2022.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
01/12/21

Date d'affichage :
13/12/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 7 décembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEI, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GARDON.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Dans le cadre de la préparation du budget primitif et en application des

articles L 2311-3 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales la section d'investissement peut comprendre des autorisations de programme (AP).

En application de l'article R 2311-9 du CGCT les autorisations de programme et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote du conseil, par délibération distincte lors de l'adoption du budget primitif ou d'une décision modificative.

Chaque autorisation de programme correspond à un engagement financier pluriannuel. Elle comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants.

Elle est établie à la fois en dépenses et recettes afin d'intégrer les montants prévisionnels des recettes associées aux projets.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a élaboré un plan pluriannuel d'investissement pour les années 2022 à 2026.

Pour traduire sur le plan budgétaire ce PPI, des autorisations de programme ont été créées. Elles entreront en application au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre du budget primitif de 2022.

Les montants des différentes AP sont présentés en annexe avec les crédits de paiement inscrits au budget primitif 2022.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de voter la création des autorisations de programme récapitulées en annexe

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Julien CALON, Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211207-55424-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13 décembre 2021

Publication : 13 décembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
D- 2021-AMENAGTERR	0,00	18 536 916,00	18 536 916,00	0,00	2 834 012,00	4 387 188,00	11 315 716,00
D- 2021- DEVECO	0,00	9 307 000,00	9 307 000,00	0,00	2 185 500,00	1 570 500,00	5 551 000,00
D- 2021-ENVIDEME	0,00	7 154 344,00	7 154 344,00	0,00	1 582 500,00	1 250 667,00	4 321 177,00
D- 2021-EPLUVOIRED	0,00	12 764 060,00	12 764 060,00	0,00	2 900 000,00	2 831 986,00	7 032 074,00
D- 2021-PATRIMOINE	0,00	9 945 960,00	9 945 960,00	0,00	3 560 488,00	2 022 972,00	4 362 500,00
R- 2021-AMENAGTERR	0,00	1 866 300,00	1 866 300,00	0,00	1 866 300,00	0,00	0,00
R- 2021- DEVECO	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
R- 2021-ENVIDEME	0,00	30 035,00	30 035,00	0,00	30 035,00	0,00	0,00
R- 2021-EPLUVOIRED	0,00	438 115,00	438 115,00	0,00	438 115,00	0,00	0,00
R- 2021-PATRIMOINE	0,00	969 855,00	969 855,00	0,00	969 855,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Budget
annexe Eau Potable -
Budget primitif pour
l'exercice 2022 -
Approbation.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
01/12/21

Date d'affichage :
13/12/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 7 décembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GARDON.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La présentation du budget a été précédée par l'examen du débat

d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil du 10 novembre 2021.

Le projet de budget annexe Eau pour l'exercice 2022 se décompose en opérations réelles comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	5 258 230,00 €	6 637 400,00 €
Section d'exploitation	9 022 000,00 €	7 642 830,00 €
Total	14 280 230,00 €	14 280 230,00 €

Les opérations d'ordre s'élèvent pour leur part à :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	2 999 670,00 €	1 620 500,00 €
Section d'exploitation	520 500,00 €	1 899 670,00 €
Total	3 520 170,00 €	3 520 170,00 €

Ce qui donne au total les sommes suivantes :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	8 257 900,00 €	8 257 900,00 €
Section d'exploitation	9 542 500,00 €	9 542 500,00 €
Total	17 800 400,00 €	17 800 400,00 €

I – Les investissements programmés en 2022

Il est rappelé qu'à part les dépenses relatives à la dette, aux dépôts et cautionnement et à certaines écritures d'ordre, les dépenses d'investissement sont gérées par autorisation de programme.

Le plan pluriannuel d'investissement récapitule les autorisations de programme et le phasage des crédits de paiement.

La liste établie dans le cadre du PPI est susceptible d'être modifiée dans le temps afin d'intégrer des opérations qui deviendraient nécessaires.

1) Les enveloppes

- Travaux d'eau potable dans les communes	1 800 000,00 €
- Opérations connexes d'entretien sur les ouvrages	3 135 000,00 €
- Opérations des directions supports sur le budget eau potable	312 400,00 €

2) Les autres dépenses réelles

Les autres dépenses réelles d'investissement concernent le remboursement en capital des emprunts soit un montant de 1 390 000 €.

3) Les recettes réelles d'investissement

Elles sont composées des subventions pour 1 888 000 € et de l'emprunt pour 3 370 230 €.

II – Le fonctionnement

1) Les dépenses

Libellé	2022
Charges à caractère général	2 298 700,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 919 660,00 €
Atténuations de produits	1 150 000,00 €
Autres charges de gestion courante	405 000,00 €
Charges financières	116 400,00 €
Charges exceptionnelles	545 000,00 €
Dotations aux amortissements	1 708 070,00 €
Virement à la section d'investissement	399 670,00 €
Total	9 542 500,00 €

2) Les recettes

Libellé	2022
Atténuations de charges	330 000,00 €
Ventes de produits fabriqués, prestations, etc...	8 420 000,00 €
Travaux en régie	500 000,00 €
Subventions d'exploitation	/
Autres produits de gestion courante	/
Produits exceptionnels	292 500,00 €
Total	9 542 500,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le projet de budget annexe Eau Potable tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2022.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 2 voix contre et 1 absence adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON, Olivier TOURNAY

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211207-55259-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13 décembre 2021

Publication : 13 décembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007189200026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE AGGLOMERATION CA DU SAINT-QUENTINOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 002060

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	30
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 542 500,00	9 542 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 542 500,00	9 542 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 257 900,00	8 257 900,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 257 900,00	8 257 900,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 800 400,00	17 800 400,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 260 650,00	0,00	2 298 700,00	2 298 700,00	2 298 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 761 120,00	0,00	2 919 660,00	2 919 660,00	2 919 660,00
014	Atténuations de produits	1 100 000,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	400 000,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 521 770,00	0,00	6 773 360,00	6 773 360,00	6 773 360,00
66	Charges financières	128 900,00	0,00	116 400,00	116 400,00	116 400,00
67	Charges exceptionnelles	530 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		208 070,00	208 070,00	208 070,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 180 670,00	0,00	7 642 830,00	7 642 830,00	7 642 830,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	924 715,00		399 670,00	399 670,00	399 670,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 024 715,00		1 899 670,00	1 899 670,00	1 899 670,00
TOTAL		9 205 385,00	0,00	9 542 500,00	9 542 500,00	9 542 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 542 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 092 475,00	0,00	8 420 000,00	8 420 000,00	8 420 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 429 885,00	0,00	8 750 000,00	8 750 000,00	8 750 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	255 000,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 684 885,00	0,00	9 022 000,00	9 022 000,00	9 022 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	520 500,00		520 500,00	520 500,00	520 500,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		520 500,00		520 500,00	520 500,00	520 500,00
TOTAL		9 205 385,00	0,00	9 542 500,00	9 542 500,00	9 542 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 542 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 379 170,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	545 545,00	0,00	604 400,00	604 400,00	604 400,00
21	Immobilisations corporelles	3 317 170,00	0,00	3 034 000,00	3 034 000,00	3 034 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 804 000,00	0,00	1 609 000,00	1 609 000,00	1 609 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 666 715,00	0,00	5 247 400,00	5 247 400,00	5 247 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00	0,00	1 390 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 300 000,00	0,00	1 390 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 966 715,00	0,00	6 637 400,00	6 637 400,00	6 637 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	520 500,00		520 500,00	520 500,00	520 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	720 500,00		1 620 500,00	1 620 500,00	1 620 500,00
	TOTAL	7 687 215,00	0,00	8 257 900,00	8 257 900,00	8 257 900,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 257 900,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 597 500,00	0,00	1 888 000,00	1 888 000,00	1 888 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 865 000,00	0,00	3 370 230,00	3 370 230,00	3 370 230,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 462 500,00	0,00	5 258 230,00	5 258 230,00	5 258 230,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 462 500,00	0,00	5 258 230,00	5 258 230,00	5 258 230,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	924 715,00		399 670,00	399 670,00	399 670,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 224 715,00		2 999 670,00	2 999 670,00	2 999 670,00
	TOTAL	7 687 215,00	0,00	8 257 900,00	8 257 900,00	8 257 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 257 900,00
---	---------------------

Pour information :

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 379 170,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 298 700,00		2 298 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 919 660,00		2 919 660,00
014	Atténuations de produits	1 150 000,00		1 150 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	405 000,00		405 000,00
66	Charges financières	116 400,00	0,00	116 400,00
67	Charges exceptionnelles	545 000,00	0,00	545 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	208 070,00	1 500 000,00	1 708 070,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		399 670,00	399 670,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 642 830,00	1 899 670,00	9 542 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 542 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 500,00	20 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 390 000,00	0,00	1 390 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	604 400,00	0,00	604 400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 034 000,00	1 500 000,00	4 534 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 609 000,00	100 000,00	1 709 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 637 400,00	1 620 500,00	8 257 900,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 257 900,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	330 000,00		330 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 420 000,00		8 420 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		500 000,00	500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	272 000,00	20 500,00	292 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 022 000,00	520 500,00	9 542 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 542 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 888 000,00	0,00	1 888 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 370 230,00	0,00	3 370 230,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 500 000,00	1 500 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		399 670,00	399 670,00
	Recettes d'investissement – Total	5 258 230,00	2 999 670,00	8 257 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 257 900,00
---	---------------------

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 260 650,00	. 2 298 700,00	2 298 700,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	250 000,00	250 000,00	250 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	330 000,00	330 000,00	330 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	55 000,00	55 000,00	55 000,00
605	Achats d'eau	12 500,00	12 000,00	12 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	233 300,00	233 300,00	233 300,00
6062	Produits de traitement	25 400,00	25 400,00	25 400,00
6063	Fournitures entretien et petit équipet	1 450,00	1 450,00	1 450,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	700,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	1 800,00	900,00	900,00
611	Sous-traitance générale	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6135	Locations mobilières	15 950,00	16 350,00	16 350,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	200,00	200,00	200,00
61523	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	46 500,00	41 500,00	41 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6158	Maintenance	111 900,00	97 250,00	97 250,00
6161	Multirisques	15 600,00	20 300,00	20 300,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	85 000,00	85 000,00
618	Divers	98 650,00	102 600,00	102 600,00
6226	Honoraires	0,00	600,00	600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6241	Transports sur achats	500,00	800,00	800,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	800,00	800,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6262	Frais de télécommunications	42 800,00	56 950,00	56 950,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 300,00	2 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 100,00	6 850,00	6 850,00
6287	Remboursements de frais	477 800,00	498 000,00	498 000,00
6288	Autres	27 000,00	27 000,00	27 000,00
63512	Taxes foncières	7 350,00	7 350,00	7 350,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	800,00	800,00	800,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6378	Autres taxes et redevances	350,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 761 120,00	2 919 660,00	2 919 660,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	25 400,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	681 920,00	130 000,00	130 000,00
6331	Versement de mobilité	6 600,00	6 600,00	6 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00	9 500,00	9 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 217 600,00	1 209 900,00	1 209 900,00
6412	Congés payés	4 550,00	5 000,00	5 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	313 500,00	353 000,00	353 000,00
6415	Supplément familial	13 200,00	16 500,00	16 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	181 000,00	195 000,00	195 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	258 100,00	268 000,00	268 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	19 750,00	20 170,00	20 170,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	679 590,00	679 590,00
014	Atténuations de produits (7)	1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	400 000,00	405 000,00	405 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	400 000,00	400 000,00	400 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 521 770,00	6 773 360,00	6 773 360,00
66	Charges financières (b) (8)	128 900,00	116 400,00	116 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 000,00	100 000,00	100 000,00

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 900,00	16 400,00	16 400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	530 000,00	545 000,00	545 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	510 000,00	515 000,00	515 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	208 070,00	208 070,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	208 070,00	208 070,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 180 670,00	7 642 830,00	7 642 830,00
023	Virement à la section d'investissement	924 715,00	399 670,00	399 670,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 100 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 100 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 024 715,00	1 899 670,00	1 899 670,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 024 715,00	1 899 670,00	1 899 670,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 205 385,00	9 542 500,00	9 542 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			9 542 500,00
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	16 400,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	16 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	330 000,00	330 000,00	330 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	330 000,00	330 000,00	330 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 092 475,00	8 420 000,00	8 420 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 500 000,00	5 750 000,00	5 750 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	480 000,00	500 000,00	500 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
704	Travaux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7064	Locations de compteurs	350 000,00	365 000,00	365 000,00
7068	Autres prestations de services	41 000,00	50 000,00	50 000,00
7078	Autres marchandises	5 000,00	15 000,00	15 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	511 475,00	480 000,00	480 000,00
7088	Autres produits activités annexes	5 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 410,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 140,00	0,00	0,00
7588	Autres	270,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 429 885,00	8 750 000,00	8 750 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	255 000,00	272 000,00	272 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	255 000,00	272 000,00	272 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 684 885,00	9 022 000,00	9 022 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	520 500,00	520 500,00	520 500,00
722	Immobilisations corporelles	500 000,00	500 000,00	500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	20 500,00	20 500,00	20 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		520 500,00	520 500,00	520 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 205 385,00	9 542 500,00	9 542 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 542 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	545 545,00	604 400,00	604 400,00
2031	Frais d'études	518 245,00	590 000,00	590 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	27 300,00	14 400,00	14 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 317 170,00	3 034 000,00	3 034 000,00
2111	Terrains nus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	6 170,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 965 000,00	2 757 000,00	2 757 000,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2155	Outilsage industriel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21561	Service de distribution d'eau	175 000,00	175 000,00	175 000,00
2182	Matériel de transport	118 000,00	38 000,00	38 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 804 000,00	1 609 000,00	1 609 000,00
2313	Constructions	14 000,00	9 000,00	9 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	1 750 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 666 715,00	5 247 400,00	5 247 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1678	Autres dettes condit* particulières	0,00	9 500,00	9 500,00
1687	Autres dettes	0,00	80 500,00	80 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 300 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 966 715,00	6 637 400,00	6 637 400,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	520 500,00	520 500,00	520 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>20 500,00</i>	<i>20 500,00</i>	<i>20 500,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>12 830,00</i>	<i>12 830,00</i>	<i>12 830,00</i>
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>5 560,00</i>	<i>5 560,00</i>	<i>5 560,00</i>
13914	<i>Sub. équipt cpte résult. Communes</i>	<i>1 060,00</i>	<i>1 060,00</i>	<i>1 060,00</i>
13916	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres EPL</i>	<i>650,00</i>	<i>650,00</i>	<i>650,00</i>
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
	Charges transférées	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2138	<i>Autres constructions</i>	<i>0,00</i>	<i>500 000,00</i>	<i>500 000,00</i>
2315	<i>Installat* matériel et outillage techni</i>	<i>500 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
21531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	<i>0,00</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>1 000 000,00</i>
2313	<i>Constructions</i>	<i>200 000,00</i>	<i>100 000,00</i>	<i>100 000,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		720 500,00	1 620 500,00	1 620 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 687 215,00	8 257 900,00	8 257 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 257 900,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 597 500,00	1 888 000,00	1 888 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 297 500,00	1 258 000,00	1 258 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	300 000,00	630 000,00	630 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 865 000,00	3 370 230,00	3 370 230,00
1641	Emprunts en euros	3 865 000,00	3 370 230,00	3 370 230,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 462 500,00	5 258 230,00	5 258 230,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 462 500,00	5 258 230,00	5 258 230,00
021	Virement de la section d'exploitation	924 715,00	399 670,00	399 670,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 100 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 100 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 024 715,00	1 899 670,00	1 899 670,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 224 715,00	2 999 670,00	2 999 670,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 687 215,00	8 257 900,00	8 257 900,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 257 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total) :					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 247 150,00									
1641 Emprunts en euros (total)					18 247 150,00									
13AL053	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2013	15/05/2014	25/09/2014	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 1,67	1,988	2,032	EUR	T	P	O	A-1
15AL035	CAISSE D'EPARGNE	02/10/2015	25/10/2015	25/10/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 1,25 %	1,250	1,268	EUR	A	P	O	A-1
4925837	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2017	25/06/2017	25/06/2018	70 000,00	F	Taux fixe à 1,25 %	1,250	1,250	EUR	A	P	O	A-1
7241448	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2007	25/10/2007	25/01/2008	260 000,00	F	Taux fixe à 4,54 %	4,540	4,618	EUR	T	P	O	A-1
7545976	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2009	25/07/2009	25/07/2010	40 000,00	F	Taux fixe à 5,02 %	5,020	5,020	EUR	A	P	O	A-1
8035900	CAISSE D'EPARGNE	08/09/2011	25/11/2011	25/02/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 4,59 %	4,590	4,670	EUR	T	P	O	A-1
98417012372	CREDIT AGRICOLE		16/10/2012	16/01/2013	60 000,00	F	Taux fixe à 4,82 %	4,820	4,908	EUR	T	P	O	A-1
99278098367	CREDIT AGRICOLE		24/03/2005	24/03/2006	38 250,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
9929558747	CREDIT AGRICOLE		18/12/2006	18/12/2007	22 900,00	F	Taux fixe à 3,97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
Eau-50109	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/02/2009	27/02/2009	29/05/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,550	3,651	EUR	T	P	O	A-1
MON614684EUR001	SFIL CAFFIL	03/04/2007	03/04/2007	01/09/2007	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,150	4,215	EUR	T	P	O	A-1
MON622888EUR001	SFIL CAFFIL	15/12/2015	01/02/2016	01/05/2016	256 000,00	F	Taux fixe à 1,71 %	1,710	1,721	EUR	T	P	O	A-1
MON629206EUR	SFIL CAFFIL	10/11/2016	01/12/2016	01/03/2017	100 000,00	F	Taux fixe à 1,06 %	1,060	1,064	EUR	T	P	O	A-1
MON626379EUR	BANQUE POSTALE	16/05/2019	03/06/2019	01/09/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,953	EUR	T	C	O	A-1
MON637242EUR	BANQUE POSTALE	22/04/2021	30/04/2021	01/05/2022	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0,53 %	0,530	0,530	EUR	A	C	O	A-1

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
convention 01/08/2006 - LT EAU-	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	16/12/2013	16/12/2013	31/12/2013	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0,08)-Floor -0,08 sur Euribor 3M	0,357	0,363	T	X	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					39 465,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					39 465,00									
99053	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/12/2016	30/03/2019	30/03/2020	14 025,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1	
99062	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/12/2016	08/07/2020	08/07/2021	25 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 286 615,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 371 901,70				1 292 212,84	90 665,04	0,00	0,00	16 440,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 371 901,70				1 292 212,84	90 665,04	0,00	0,00	16 440,48
13AL053	N	0,00	A-1	537 114,24	7,40	V	Euribor 3M + 1,67	1,119	67 084,50	5 964,88	0,00	601,96
15AL035	N	0,00	A-1	62 220,62	8,82	V	Livret A + 0,5	1,015	6 574,89	630,85	0,00	134,63
4925837	N	0,00	A-1	43 038,84	5,48	F	Taux fixe à 1,25 %	1,250	6 952,23	537,99	0,00	231,80
7241448	N	0,00	A-1	23 328,56	0,82	F	Taux fixe à 4,54 %	4,618	23 328,56	666,04	0,00	0,00
7545976	N	0,00	A-1	20 763,36	7,57	F	Taux fixe à 5,02 %	5,020	2 172,83	1 042,32	0,00	401,81
8035900	N	0,00	A-1	183 647,04	9,90	F	Taux fixe à 4,59 %	4,670	14 827,43	8 176,61	0,00	753,36
98417012372	N	0,00	A-1	29 243,61	5,76	F	Taux fixe à 4,82 %	4,908	4 309,37	1 332,43	0,00	247,04
99278098367	N	0,00	A-1	18 150,47	8,18	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	1 718,59	716,94	0,00	497,61
99295638747	N	0,00	A-1	7 487,79	4,84	F	Taux fixe à 3,97 %	3,970	1 383,28	297,27	0,00	8,08
Eau-50109	N	0,00	A-1	928 869,00	2,16	F	Taux fixe à 3,55 %	3,651	403 726,00	28 008,97	0,00	1 605,33
MON514684EUR/001	N	0,00	A-1	110 637,60	0,42	F	Taux fixe à 4,15 %	4,215	110 637,60	1 724,98	0,00	0,00
MON522896EUR/001	N	0,00	A-1	138 859,29	6,08	F	Taux fixe à 1,71 %	1,721	21 387,42	2 254,94	0,00	332,02
MON523006EUR	N	0,00	A-1	68 414,61	9,92	F	Taux fixe à 1,05 %	1,064	6 520,18	699,34	0,00	52,85
MON526379EUR	N	0,00	A-1	2 464 285,71	11,42	F	Taux fixe à 0,95 %	0,953	214 285,72	22 647,32	0,00	1 721,88
MON537242EUR	N	0,00	A-1	3 000 000,00	14,33	F	Taux fixe à 0,53 %	0,550	200 000,00	15 944,16	0,00	9 852,11

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICM de l'exercice	
													(Euribor 3M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 3M
convention 01/08/2008 - LT EAU-	N	0,00	A-1	734 840,96	3,50	V	(Euribor 3M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 3M	0,000	207 304,24	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		36 790,50					1 973,25	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		36 790,50					1 973,25	0,00	0,00	0,00	0,00
99053	N	0,00	A-1	12 622,50	17,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	701,25	0,00	0,00	0,00	0,00
99062	N	0,00	A-1	24 168,00	10,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 408 692,20					1 294 186,09	90 665,04	0,00	0,00	16 440,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 408 692,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retraces le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BIENS FAIBLE VALEUR <500€	1	23/06/2021
L	LOGICIELS	2	23/06/2021
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	20	23/06/2021
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION	50	23/06/2021
L	RESEAUX ADDUCTION EAU	60	23/06/2021
L	RESEAUX ADDUCTION ASSAINISSEMENT	45	23/06/2021
L	MATERIEL INDUSTRIEL (POMPES)	20	23/06/2021
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	8	23/06/2021
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION - DISTRIBUTION EAU	15	23/06/2021
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION - DISTRIBUTION ASSAINISSEMENT	15	23/06/2021
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	20	23/06/2021
L	VEHICULES LEGERS	5	23/06/2021
L	VEHICULES LOURDS	8	23/06/2021
L	MATERIEL DE BUREAU	6	23/06/2021
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	23/06/2021
L	MÓBILIER	12	23/06/2021
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8	23/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 410 500,00	I 1 410 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 390 000,00	1 390 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	9 500,00	9 500,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	80 500,00	80 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 500,00	20 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 500,00	20 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 410 500,00	0,00	0,00	1 410 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 899 670,00	III 1 899 670,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 899 670,00	1 899 670,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 500 000,00	1 500 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	399 670,00	399 670,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 899 670,00	0,00	0,00	0,00	1 899 670,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 410 500,00
Ressources propres disponibles	IV	1 899 670,00
Solde	V = IV – II (6)	489 170,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	
D-2021 - OCEOBE OPERATIONS CONNEXES ENTRETIEN SUR OUVRAGES BUDGET EAU	0,00	13 375 000,00	13 375 000,00	0,00	3 135 000,00	10 240 000,00
R-2021 - OCEOBE OPERATIONS CONNEXES ENTRETIEN SUR OUVRAGES BUDGET EAU	0,00	3 223 000,00	3 223 000,00	0,00	1 613 000,00	1 610 000,00
D-2021 - ODSBE OPERATIONS DES DIRECTIONS SUPPORTS AU BUDGET EAU POTABLE	0,00	761 600,00	761 600,00	0,00	312 400,00	449 200,00
R-2021 - ODSBE OPERATIONS DES DIRECTIONS SUPPORTS AU BUDGET EAU POTABLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D-2021 - TEPC TRAVAUX EAU POTABLE DANS LES COMMUNES	0,00	10 210 000,00	10 210 000,00	0,00	1 800 000,00	8 410 000,00
R-2021 - TEPC TRAVAUX EAU POTABLE DANS LES COMMUNES	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00	275 000,00	1 425 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	10,00	3,00	13,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		34,00	0,00	34,00	31,00	3,00	34,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	ADM	367	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.
SP : Sportif.
M.T. : Médico-technique.
C.U.T. : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-3-1 : absence de cadre d'un emploi.
3-3-2 : absence de cadre d'un emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-3 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-4 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la durée de temps de travail est inférieure à 50 % de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

DESIGNATION DES ENSEMBLES	SURFACE DES TERRAINS (m ²)	SURFACE DU BATI (m ²)
16 rue de Tour Y Val - Saint-Quantin		
BC n°35	1 568	
BC n°38	306	
BC n°250	1 957	
BC n°251	74	103
BC n°303 - Deux logements	6 589	932
BC n°303 - Station de pompage		
Rues Raymond Delmoite et Poëtte - Saint-Quantin		
Deux réservoirs et un château d'eau - AX 981	3 407	1395
Un château d'eau - AX n°979	863	131
16 B - Une maison louée - AX 980	57	116
16 A - Une maison louée - AX 982	66	98
Un terrain supportant une canalisation d'eau potable - FAYET - A 941	194	
Un terrain supportant une canalisation d'eau potable - FAYET - A 721	704	
Un château d'eau, chemin de la Tombelle - Saint-Quantin - CV 7	655	134
Un château d'eau, boulevard des Fusillés de Fontaine Notre-Dame - Harly - AB 159	436	110
Un château d'eau, avenue Pierre Choquant - Harly - AB 181	2 267	440
Une station de pompage de la zone sud - Harly CD 1000 - AD 155-156-157-158	19 412	82
Une station de pompage (hors service) - Zone industrielle de Rouvroy-Morcourt - Rouvroy - ZC 67	19 740	76
Suppresseur du Tilloy - Remaucourt - ZI 9	400	36
Trois châteaux d'eau - Zone industrielle de Rouvroy-Morcourt - Morcourt - ZD 38	8 250	492
Stabilisateur de pression - Liendit Le Tordoir - Grugies - ZH 308 et ZH 159	104	15
Un forage et un château d'eau - Ficaulaine - ZI 0071	1 035	75
Un réservoir semi entéré hors service sur une parcelle privée - Fonsomme - ZB 39	12 744	66
Un château d'eau - Mesnil-Saint-Laurent - B 33 (Pas de PV de mise à disposition)	617	40
Un forage et un château d'eau - Marcy - ZK 26 (Pas de PV de mise à disposition)	840	22
Un forage d'eau potable - Essigny-le-Petit - ZD 21 (Pas de PV de mise à disposition)	1 560	5
Un forage d'eau potable sur parcelle privée - Mesnil-Saint-Laurent - C 16 (Pas de PV de mise à disposition)	51 605	20
Un réservoir d'eau potable - Essigny-le-Petit - ZD 13 (Pas de PV de mise à disposition)	90	33
Stabilisateur de pression (souterrain) - Harly - AC 723 - Anglé rue de l'Europe	8 408	0
Bassin d'eau pluvial et stabilisateur de pression (souterrain) - Neuville-Saint-Amand - ZC 72	44	0
Stabilisateur de pression (souterrain) - Marcy - B 514 - Rue du Colonel Lesur (Appartient à un privé)	3 492	0
Stabilisateur de pression (souterrain) - Grugies - ZH 208 et ZH 308	1 429	0
Captage - Happencourt - ZC 22 (ex SAEAVS)	1 338	0
Réservoir - Saint-Simon - rue de la Vignette - A 0002 - Déléguéaire Véolia	413	22
Réservoir - Seraucourt-le-Grand - Grande rue - ZH 14 - Déléguéaire SAUR - Anciennement (ex SAEAVS)	400	56
Réservoir - Tugny-et-Pont - Rue du Point du jour - AB 159 et AB 219 - Déléguéaire SAUR (ex SAEAVS)	461	27
Réservoir - Dallon - ZB 38 - Déléguéaire SAUR (ex SAEAVS)	573	37
Réservoir - Montescourt-Lizerolles - Rue Adrien Leclère - AB 280 et ZC 14	1 556	86
Réservoir sur tour - Jussy - Chemin de Camas - ZB 26	1 250	52
Réservoir sur tour - Montescourt-Lizerolles - ZC 14	558	35
Réservoir sur tour - Clastraes - rue du Château d'eau - ZH 30	1 027	20
Réservoir sur tour d'Aubigny-aux-Kaisnes - situé à Villers-Saint-Christophe "Le Bois de la Motte" - ZC 11	410	22
Station de pompage - Villers-Saint-Christophe - ZB 005	2 430	25
TOTAL	159 329	4803

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES -
Autorisations de
programme, crédits de
paiement - Adoption dans
le cadre du Budget
annexe Eau Potable 2022.**

-=-

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
01/12/21

Date d'affichage :
13/12/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 7 décembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEI, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GARDON.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Dans le cadre de la préparation du budget primitif et en application des

articles L 2311-3 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales la section d'investissement peut comprendre des autorisations de programme (AP).

En application de l'article R 2311-9 du CGCT les autorisations de programme et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote du conseil, par délibération distincte lors de l'adoption du budget primitif ou d'une décision modificative.

Chaque autorisation de programme correspond à un engagement financier pluriannuel. Elle comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants.

Elle est établie à la fois en dépenses et recettes afin d'intégrer les montants prévisionnels des recettes associées aux projets.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a élaboré un plan pluriannuel d'investissement pour les années 2022 à 2026.

Pour traduire sur le plan budgétaire ce PPI, des autorisations de programme ont été créées. Elles entreront en application au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre du budget annexe eau potable de 2022.

Les montants des différentes AP sont présentés en annexe avec les crédits de paiement inscrits au budget annexe eau potable 2022.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de voter la création des autorisations de programme récapitulées en annexe.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Julien CALON, Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,


Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211207-55425-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13 décembre 2021

Publication : 13 décembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D-2021 - OCEOBE OPERATIONS CONNEXES ENTRETIEN SUR OUVRAGES BUDGET EAU	0,00	13 375 000,00	13 375 000,00	0,00	3 135 000,00	10 240 000,00
R-2021 - OCEOBE OPERATIONS CONNEXES ENTRETIEN SUR OUVRAGES BUDGET EAU	0,00	3 223 000,00	3 223 000,00	0,00	1 613 000,00	1 610 000,00
D-2021 - ODSBE OPERATIONS DES DIRECTIONS SUPPORTS AU BUDGET EAU POTABLE	0,00	761 600,00	761 600,00	0,00	312 400,00	449 200,00
R-2021 - ODSBE OPERATIONS DES DIRECTIONS SUPPORTS AU BUDGET EAU POTABLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D-2021 - TEPC TRAVAUX EAU POTABLE DANS LES COMMUNES	0,00	10 210 000,00	10 210 000,00	0,00	1 800 000,00	8 410 000,00
R-2021 - TEPC TRAVAUX EAU POTABLE DANS LES COMMUNES	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00	275 000,00	1 425 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS

OBJET

FINANCES - Budget
annexe Assainissement -
Budget primitif pour
l'exercice 2022 -
Approbation.

Rapporteur :
Mme la Présidente

Date de convocation :
01/12/21

Date d'affichage :
13/12/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers
votants : 70

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.
Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Damien NICOLAS.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La présentation du budget a été précédée par l'examen du débat d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil du 10 novembre 2021.

Le projet de budget annexe Assainissement pour l'exercice 2022 se décompose en opérations réelles comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	3 445 470,00 €	6 243 400,00 €
Section d'exploitation	10 458 440,00 €	7 660 510,00 €
Total	13 903 910,00 €	13 903 910,00 €

Les opérations d'ordre s'élèvent pour leur part à :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	5 042 930,00 €	2 245 000,00 €
Section d'exploitation	645 000,00 €	3 442 930,00 €
Total	5 687 930,00 €	5 687 930,00 €

Ce qui donne au total les sommes suivantes :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	8 488 400,00 €	8 488 400,00 €
Section d'exploitation	11 103 440,00 €	11 103 440,00 €
Total	19 591 840,00 €	19 591 840,00 €

I – Les investissements programmés en 2022

Il est rappelé qu'à part les dépenses relatives à la dette, aux dépôts et cautionnement et à certaines écritures d'ordre, les dépenses d'investissement sont gérées par autorisation de programme.

Le plan pluriannuel d'investissement récapitule les autorisations de programme et le phasage des crédits de paiement.

La liste établie dans le cadre du PPI est susceptible d'être modifiée dans le temps afin d'intégrer des opérations qui deviendraient nécessaires.

1) Les enveloppes

-unité technique de Saint-Quentin	1 565 000,00 €
-unités techniques des autres communes	570 000,00 €
-Enveloppes récurrentes sur le budget assainissement	1 480 000,00 €
-Opérations des directions supports sur le budget assainissement	798 400,00 €

2) Les autres dépenses réelles

Les autres dépenses réelles d'investissement concernent le remboursement en capital des emprunts soit un montant de 1 830 000 €.

3) Les recettes réelles d'investissement

Elles sont composées du FCTVA pour 580 000 €, de subventions pour 1 217 050 € et de l'emprunt pour 1 648 420 €.

II – Le fonctionnement

1) Les dépenses

Libellé	2022
Charges à caractère général	4 504 080,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 862 930,00 €
Atténuations de produits	675 000,00 €
Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
Charges financières	240 000,00 €
Charges exceptionnelles	377 500,00 €
Dotations aux amortissements	2 600 000,00 €
Virement à la section d'investissement	842 930,00 €
Total	11 103 440,00 €

2) Les recettes

Libellé	2022
Atténuations de produits	15 000,00 €
Ventes de produits fabriqués, prestations, etc...	10 014 000,00 €
Travaux en régie	100 000,00 €
Subventions d'exploitation	360 000,00 €
Autres produits de gestion courante	43 500,00 €
Produits financiers	24 940,00 €
Produits exceptionnels	546 000,00 €
Total	11 103 440,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le projet de budget annexe assainissement tel qu'il est présenté pour l'exercice 2022.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 voix contre et 1 abstention adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON, Olivier TOURNAY

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211207-55271-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13 décembre 2021

Publication : 13 décembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007189200034	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE AGGLOMERATION CA DU SAINT-QUENTINOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 002060

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	11 103 440,00	11 103 440,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 103 440,00	11 103 440,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	8 488 400,00	8 488 400,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 488 400,00	8 488 400,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		19 591 840,00	19 591 840,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 509 030,00	0,00	4 504 080,00	4 504 080,00	4 504 080,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 884 595,00	0,00	1 862 930,00	1 862 930,00	1 862 930,00
014	Atténuations de produits	675 000,00	0,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 068 625,00	0,00	7 043 010,00	7 043 010,00	7 043 010,00
66	Charges financières	300 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
67	Charges exceptionnelles	352 500,00	0,00	377 500,00	377 500,00	377 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 721 125,00	0,00	7 660 510,00	7 660 510,00	7 660 510,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	988 025,00		842 930,00	842 930,00	842 930,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	2 600 000,00		2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 588 025,00		3 442 930,00	3 442 930,00	3 442 930,00
TOTAL		11 309 150,00	0,00	11 103 440,00	11 103 440,00	11 103 440,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 103 440,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 037 650,00	0,00	10 014 000,00	10 014 000,00	10 014 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	450 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
Total des recettes de gestion des services		10 546 150,00	0,00	10 432 500,00	10 432 500,00	10 432 500,00
76	Produits financiers	18 000,00	0,00	24 940,00	24 940,00	24 940,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 664 150,00	0,00	10 458 440,00	10 458 440,00	10 458 440,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	645 000,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		645 000,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL		11 309 150,00	0,00	11 103 440,00	11 103 440,00	11 103 440,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 103 440,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 797 930,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	382 300,00	0,00	334 400,00	334 400,00	334 400,00
21	Immobilisations corporelles	2 925 197,08	0,00	3 870 000,00	3 870 000,00	3 870 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 000,00	0,00	209 000,00	209 000,00	209 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 324 497,08	0,00	4 413 400,00	4 413 400,00	4 413 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 250 000,00	0,00	1 830 000,00	1 830 000,00	1 830 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 250 000,00	0,00	1 830 000,00	1 830 000,00	1 830 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 574 497,08	0,00	6 243 400,00	6 243 400,00	6 243 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	645 000,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	845 000,00		2 245 000,00	2 245 000,00	2 245 000,00
	TOTAL	6 419 497,08	0,00	8 488 400,00	8 488 400,00	8 488 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 488 400,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	637 500,00	0,00	1 217 050,00	1 217 050,00	1 217 050,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 978 875,00	0,00	1 648 420,00	1 648 420,00	1 648 420,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 616 375,00	0,00	2 865 470,00	2 865 470,00	2 865 470,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00	580 000,00	580 000,00	580 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	400 000,00	0,00	580 000,00	580 000,00	580 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 016 375,00	0,00	3 445 470,00	3 445 470,00	3 445 470,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	988 025,00		842 930,00	842 930,00	842 930,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600 000,00		2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 788 025,00		5 042 930,00	5 042 930,00	5 042 930,00
	TOTAL	6 804 400,00	0,00	8 488 400,00	8 488 400,00	8 488 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 488 400,00

Pour information :

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 797 930,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 504 080,00		4 504 080,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 862 930,00		1 862 930,00
014	Atténuations de produits	675 000,00		675 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	240 000,00	0,00	240 000,00
67	Charges exceptionnelles	377 500,00	0,00	377 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		842 930,00	842 930,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 660 510,00	3 442 930,00	11 103 440,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 103 440,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	545 000,00	545 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) -	1 830 000,00	0,00	1 830 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	334 400,00	0,00	334 400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 870 000,00	100 000,00	3 970 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	209 000,00	1 600 000,00	1 809 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 243 400,00	2 245 000,00	8 488 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 488 400,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 014 000,00		10 014 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	360 000,00		360 000,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00		43 500,00
76	Produits financiers	24 940,00	0,00	24 940,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	545 000,00	546 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	10 458 440,00	645 000,00	11 103 440,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 103 440,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	580 000,00	0,00	580 000,00
13	Subventions d'investissement	1 217 050,00	0,00	1 217 050,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 648 420,00	0,00	1 648 420,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 600 000,00	2 600 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		842 930,00	842 930,00
	Recettes d'investissement – Total	3 445 470,00	5 042 930,00	8 488 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 488 400,00
---	---------------------

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 509 030,00	4 504 080,00	4 504 080,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	105 000,00	100 000,00	100 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	160 700,00	160 700,00	160 700,00
6062	Produits de traitement	47 300,00	36 300,00	36 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	900,00	900,00	900,00
6064	Fournitures administratives	4 250,00	2 750,00	2 750,00
6066	Carburants	800,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	40 000,00	51 000,00	51 000,00
6135	Locations mobilières	8 850,00	6 850,00	6 850,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	30 000,00	30 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	31 500,00	41 500,00	41 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 000,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	60 300,00	54 800,00	54 800,00
6161	Multirisques	18 700,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	125 000,00	82 000,00	82 000,00
618	Divers	260 800,00	267 050,00	267 050,00
6226	Honoraires	0,00	300,00	300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	8 500,00	8 500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6241	Transports sur achats	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 950,00	7 950,00	7 950,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6287	Remboursements de frais	606 200,00	627 500,00	627 500,00
6288	Autres	207 000,00	206 000,00	206 000,00
63512	Taxes foncières	280,00	280,00	280,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	900,00	900,00	900,00
6378	Autres taxes et redevances	2 600 500,00	2 600 700,00	2 600 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 884 595,00	1 862 930,00	1 862 930,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6218	Autre personnel extérieur	784 760,00	491 000,00	491 000,00
6331	Versement de mobilité	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 200,00	4 300,00	4 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	582 600,00	588 000,00	588 000,00
6412	Congés payés	2 850,00	3 000,00	3 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	211 660,00	194 700,00	194 700,00
6415	Supplément familial	9 000,00	4 500,00	4 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	105 000,00	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	145 000,00	155 000,00	155 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 600,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	10 925,00	11 090,00	11 090,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	273 840,00	273 840,00
014	Atténuations de produits (7)	675 000,00	675 000,00	675 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	675 000,00	675 000,00	675 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 068 625,00	7 043 010,00	7 043 010,00
66	Charges financières (b) (8)	300 000,00	240 000,00	240 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	150 000,00	150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	90 000,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	352 500,00	377 500,00	377 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	325 500,00	325 500,00	325 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	25 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 721 125,00	7 660 510,00	7 660 510,00
023	Virement à la section d'investissement	988 025,00	842 930,00	842 930,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 588 025,00	3 442 930,00	3 442 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 588 025,00	3 442 930,00	3 442 930,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 309 150,00	11 103 440,00	11 103 440,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		11 103 440,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	90 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	90 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 037 650,00	10 014 000,00	10 014 000,00
704	Travaux	35 000,00	32 500,00	32 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	710 000,00	710 000,00	710 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	5 000,00	2 500,00	2 500,00
7068	Autres prestations de services	389 000,00	399 000,00	399 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	398 650,00	370 000,00	370 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	450 000,00	360 000,00	360 000,00
741	Primes d'épuration	350 000,00	300 000,00	300 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	100 000,00	60 000,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00	43 500,00	43 500,00
757	Redevances des fermiers, concession...	43 500,00	43 500,00	43 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 546 150,00	10 432 500,00	10 432 500,00
76	Produits financiers (b)	18 000,00	24 940,00	24 940,00
7688	Autres	18 000,00	24 940,00	24 940,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 664 150,00	10 458 440,00	10 458 440,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	645 000,00	645 000,00	645 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	545 000,00	545 000,00	545 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		645 000,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 309 150,00	11 103 440,00	11 103 440,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 103 440,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	382 300,00	334 400,00	334 400,00
2031	Frais d'études	355 000,00	324 400,00	324 400,00
2051	Concessions et droits assimilés	27 300,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 925 197,08	3 870 000,00	3 870 000,00
2111	Terrains nus	2 007,08	2 000,00	2 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	22 190,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 650 000,00	3 120 000,00	3 120 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21562	Service d'assainissement	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	534 000,00	534 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	12 000,00	12 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	17 000,00	209 000,00	209 000,00
2313	Constructions	17 000,00	9 000,00	9 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 324 497,08	4 413 400,00	4 413 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 250 000,00	1 830 000,00	1 830 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	250 000,00	200 000,00	200 000,00
1687	Autres dettes	0,00	130 000,00	130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 250 000,00	1 830 000,00	1 830 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 574 497,08	6 243 400,00	6 243 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	645 000,00	645 000,00	645 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	545 000,00	545 000,00	545 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	545 000,00	545 000,00	545 000,00
	Charges transférées	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2313	Constructions	200 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		845 000,00	2 245 000,00	2 245 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 419 497,08	8 488 400,00	8 488 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 488 400,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	637 500,00	1 217 050,00	1 217 050,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	637 500,00	652 500,00	652 500,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	530 000,00	530 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	34 550,00	34 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 978 875,00	1 648 420,00	1 648 420,00
1641	Emprunts en euros	1 978 875,00	1 548 420,00	1 548 420,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	100 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 616 375,00	2 865 470,00	2 865 470,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	580 000,00	580 000,00
10222	ECTVA	400 000,00	580 000,00	580 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		400 000,00	580 000,00	580 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 016 375,00	3 445 470,00	3 445 470,00
021	Virement de la section d'exploitation	988 025,00	842 930,00	842 930,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 600 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 588 025,00	3 442 930,00	3 442 930,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 788 025,00	5 042 930,00	5 042 930,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 804 400,00	8 488 400,00	8 488 400,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 488 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé DIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 778 306,28									
1641 Emprunts en euros (total)					17 778 306,28									
000000333948	CREDIT AGRICOLE	29/01/2014	08/07/2014	08/10/2014	1 000 000,00	V	Livret A + 1.55	2,850	EUR	EUR	T	P	O	A-1
09AL066 - CDDL	CAISSE D'EPARGNE	07/07/2009	25/07/2009	05/01/2010	480 000,00	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	EUR	EUR	A	P	O	A-1
14AL030	CAISSE D'EPARGNE	09/09/2014	31/12/2014	31/12/2015	975 000,00	F	Taux fixe à 3.08 %	3,080	EUR	EUR	A	P	O	A-1
307 10	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2010	01/12/2010	25/03/2011	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.04 %	2,040	EUR	EUR	T	P	O	A-1
5073267	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2014	01/01/2017	01/01/2018	1 256 571,00	V	Livret A + 1	1,750	EUR	EUR	A	C	O	A-1
98387011186 - CDDL	CREDIT AGRICOLE	01/06/2010	15/05/2011	18/05/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	EUR	EUR	A	P	O	A-1
ASS-403 07	CREDIT AGRICOLE	21/11/2007	21/11/2007	05/05/2008	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	EUR	EUR	T	P	O	A-1
ASS-99207	DEXIA CL	23/11/1999	23/11/1999	01/03/2000	2 286 735,28	F	Taux fixe à 5.84 %	5,840	EUR	EUR	A	P	O	A-1
convention 01/08/2008 - LT ASS-	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	06/12/2013	06/12/2013	31/12/2013	1 400 000,00	V	3M-Floor-0.08 sur Euribor 3M) + 0.08	0,319	EUR	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					3 228 607,76									

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					3 226 607,76									
10310	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/11/2015	10/12/2014	16/10/2017	22 816,72	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10311	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/10/2014	05/03/2019	05/03/2020	40 500,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10313	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/12/2019	06/12/2019	06/12/2020	19 800,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
12112	Agence de l'Eau Artois Picardie		08/09/2018	08/09/2019	168 000,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
13313	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/11/2011	01/01/2018	09/11/2018	686 154,40	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
13316	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/11/2011	01/01/2018	13/02/2018	178 371,20	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
15439	Agence de l'Eau Artois Picardie		06/09/2018	06/09/2019	22 977,11	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
15537	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/12/2015	06/09/2018	06/09/2019	44 762,14	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
18973	Agence de l'Eau Artois Picardie		28/09/2018	28/09/2019	9 119,73	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19214	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2013	01/01/2018	23/06/2018	35 714,84	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19260	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/01/2015	27/11/2013	11/09/2016	32 954,30	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19311	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/01/2015	07/01/2014	02/10/2016	74 250,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
19341	Agence de l'Eau Artois Picardie		13/09/2018	13/09/2019	7 285,50	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
19865	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/06/2014	01/01/2018	16/10/2018	78 750,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
30658	Agence de l'Eau Artois Picardie		23/10/2018	23/10/2019	62 500,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
36957	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/03/2001	01/01/2018	30/04/2018	52 975,69	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
46718	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/07/2003	01/01/2018	04/04/2018	34 454,15	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
53057	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/09/2005	14/09/2005	06/10/2008	440 000,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
64232	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/12/2007	20/12/2007	11/07/2010	220 593,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
67428	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/01/2012	19/01/2012	20/01/2012	103 500,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
67429	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/01/2012	19/01/2012	20/01/2012	99 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
67457	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2008	12/12/2008	07/05/2011	243 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
80362	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/02/2013	02/02/2013	02/02/2014	175 578,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80367	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/02/2013	02/02/2013	02/02/2014	144 084,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80620	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2010	01/01/2018	30/06/2018	32 550,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
8197028_98	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/02/2013	02/02/2013	02/02/2014	21 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
98463	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/10/2016	30/07/2021	30/07/2021	67 446,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98465	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/10/2016	28/11/2020	28/11/2021	13 360,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
98647	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/10/2018	23/10/2018	23/10/2019	25 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
99167	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/12/2016	15/11/2018	15/11/2019	67 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					108 009,00									
1681 Autres emprunts (total)					108 009,00									
12111	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/10/2015	07/10/2017	07/10/2018	108 009,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 112 923,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Chargés d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 989 276,07					1 235 039,36	140 274,81	0,00	79 965,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 989 276,07					1 235 039,36	140 274,81	0,00	79 965,80
00000033948	N	0,00	A-1	588 906,28	7,52	V	Livret A + 1,55	2,066	66 647,99	11 724,37	0,00	2 634,95
09AL066 - CDDL	N	0,00	A-1	289 383,24	12,01	F	Taux fixe à 5,04 %	5,040	16 831,37	15 089,92	0,00	14 042,82
14AL030	N	0,00	A-1	574 696,71	8,00	F	Taux fixe à 3,08 %	3,080	64 445,03	17 700,66	0,00	0,00
307 10	N	0,00	A-1	1 419 064,62	3,88	V	Euribor 3M + 0,55	-0,020	350 313,36	570,55	0,00	32,06
5073267	N	0,00	A-1	1 055 519,64	20,00	V	Livret A + 1	1,500	50 262,84	15 632,79	0,00	15 036,96
98387011186 - CDDL	N	0,00	A-1	239 649,77	9,34	F	Taux fixe à 4,1 %	4,100	19 868,27	9 825,64	0,00	5 556,81
ASS-403 07	N	0,00	A-1	451 045,80	0,84	F	Taux fixe à 4,35 %	4,422	451 045,60	12 329,12	0,00	0,00
ASS-99207	N	0,00	A-1	979 499,28	7,17	F	Taux fixe à 5,84 %	5,840	98 534,47	57 202,76	0,00	42 682,20
convention 01/08/2008 - LT ASS-	N	0,00	A-1	411 510,93	3,50	V	(Euribor 3M-Floor -0,08 sur Euribor 3M) + 0,08	0,000	116 090,38	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 888 924,08					191 549,53	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 888 924,08					191 549,53	0,00	0,00	0,00

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
10310	N	0,00	A-1	17 112,57	14,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 140,83	0,00	0,00	0,00		
10311	N	0,00	A-1	36 450,00	17,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 025,00	0,00	0,00	0,00		
10313	N	0,00	A-1	17 820,00	17,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	990,00	0,00	0,00	0,00		
12112	N	0,00	A-1	142 800,00	16,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 400,00	0,00	0,00	0,00		
13313	N	0,00	A-1	514 615,80	11,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	42 894,65	0,00	0,00	0,00		
13316	N	0,00	A-1	76 444,80	2,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	25 481,60	0,00	0,00	0,00		
15439	N	0,00	A-1	19 530,56	16,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 148,85	0,00	0,00	0,00		
15537	N	0,00	A-1	37 509,30	16,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 206,42	0,00	0,00	0,00		
18973	N	0,00	A-1	7 751,79	16,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	455,88	0,00	0,00	0,00		
19214	N	0,00	A-1	27 778,30	13,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 984,16	0,00	0,00	0,00		
19260	N	0,00	A-1	23 075,04	13,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 648,21	0,00	0,00	0,00		
19311	N	0,00	A-1	49 000,00	13,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 500,00	0,00	0,00	0,00		
19341	N	0,00	A-1	6 175,69	16,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	363,27	0,00	0,00	0,00		
19865	N	0,00	A-1	61 250,00	13,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 375,00	0,00	0,00	0,00		
30658	N	0,00	A-1	53 125,00	16,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 125,00	0,00	0,00	0,00		
36957	N	0,00	A-1	10 595,25	0,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 595,25	0,00	0,00	0,00		
46718	N	0,00	A-1	14 766,15	2,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 922,00	0,00	0,00	0,00		
53057	N	0,00	A-1	132 000,00	5,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	22 000,00	0,00	0,00	0,00		
64232	N	0,00	A-1	67 475,98	7,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 434,43	0,00	0,00	0,00		
67428	N	0,00	A-1	40 250,00	9,05	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 025,00	0,00	0,00	0,00		
67429	N	0,00	A-1	22 166,72	9,05	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 216,66	0,00	0,00	0,00		
67457	N	0,00	A-1	83 620,64	8,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 291,17	0,00	0,00	0,00		
80362	N	0,00	A-1	105 346,80	11,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 778,90	0,00	0,00	0,00		
80367	N	0,00	A-1	116 728,82	11,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 767,50	0,00	0,00	0,00		
80620	N	0,00	A-1	23 250,00	9,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 325,00	0,00	0,00	0,00		
8167028 98	N	0,00	A-1	26 905,30	11,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00		
96463	N	0,00	A-1	64 073,90	16,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 372,31	0,00	0,00	0,00		
96465	N	0,00	A-1	12 692,15	13,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	668,00	0,00	0,00	0,00		
96647	N	0,00	A-1	22 312,50	16,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 312,50	0,00	0,00	0,00		
98167	N	0,00	A-1	56 301,32	16,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 311,84	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		84 808,00					5 300,50	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		84 808,00					5 300,50	0,00	0,00	0,00		
12111	N	0,00	A-1	64 808,00	15,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 300,50	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (14)						
		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00	
Total général		0,00		7 963 008,15					1 431 889,39	140 274,81	0,00		79 985,80	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 98111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 968.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (flooring)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 963 008,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BIENS FAIBLE VALEUR <500€	1	23/06/2021
L	LOGICIELS	2	23/06/2021
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	20	23/06/2021
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION	50	23/06/2021
L	RESEAUX ADDUCTION EAU	60	23/06/2021
L	RESEAUX ADDUCTION ASSAINISSEMENT	45	23/06/2021
L	MATERIEL INDUSTRIEL (POMPES)	20	23/06/2021
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	8	23/06/2021
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION - DISTRIBUTION EAU	15	23/06/2021
L	MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION - DISTRIBUTION ASSAINISSEMENT	15	23/06/2021
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	20	23/06/2021
L	VEHICULES LEGERS	5	23/06/2021
L	VEHICULES LOURDS	8	23/06/2021
L	MATERIEL DE BUREAU	6	23/06/2021
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	23/06/2021
L	MOBILIER	12	23/06/2021
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8	23/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 375 000,00	I 2 375 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 830 000,00	1 830 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	200 000,00	200 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	130 000,00	130 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		545 000,00	545 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	545 000,00	545 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 375 000,00	0,00	0,00	2 375 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 022 930,00	III 4 022 930,00
Ressources propres externes de l'année (a)		580 000,00	580 000,00
10222	FCTVA	580 000,00	580 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 442 930,00	3 442 930,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 600 000,00	2 600 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	842 930,00	842 930,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 022 930,00	0,00	0,00	0,00	4 022 930,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 375 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 022 930,00
Solde	V = IV – II (6)	1 647 930,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D-2021 - ENVREC ENVELOPPES RECURRENTES SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT	0,00	10 320 000,00	10 320 000,00	0,00	1 480 000,00	8 840 000,00
R-2021 - ENVREC ENVELOPPES RECURRENTES SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT	0,00	225 000,00	225 000,00	0,00	100 000,00	125 000,00
D-2021 - ODSBA OPERATIONS DES DIRECTIONS SUPPORTS AU BUDGET ASSAINISSEMENT	0,00	1 125 600,00	1 125 600,00	0,00	798 400,00	327 200,00
D-2021 - UTSQ UT DE SAINT-QUENTIN	0,00	10 785 000,00	10 785 000,00	0,00	1 565 000,00	9 220 000,00
R-2021 - UTSQ UT DE SAINT-QUENTIN	0,00	2 220 000,00	2 220 000,00	0,00	955 000,00	1 265 000,00
D-2021 - UTACM UT DES AUTRES COMMUNES MEMBRES	0,00	3 040 000,00	3 040 000,00	0,00	545 000,00	2 495 000,00
R-2021 - UTACM UT DES AUTRES COMMUNES MEMBRES	0,00	677 500,00	677 500,00	0,00	127 500,00	550 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	20,00	4,00	24,00
Adjoint technique territorial	C	12,00	0,00	12,00	8,00	4,00	12,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	0,00	25,00	21,00	4,00	25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1,00 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,80 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,40 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique (dont aménagement urbain).
 URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-5 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée proposée à un agent contractuel.
 4 : article 47 : collaborateurs de groupes de cabinets.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DESIGNATION DES ENSEMBLES	DESIGNATION	DOMANIALITE	SURFACE DU BATI (m²)
Dury (Anciennement Syndicat de la Vallée de la Somme)	Station d'épuration	ZK 23	185
Seraucourt-Le-Grand (Anciennement Syndicat de la Vallée de la Somme)	Station d'épuration	ZE 196 - 187 - 210	1000
Jussy (Anciennement Syndicat de la Vallée Clastroie)	Station d'épuration	ZC 92 - 95 - 97 - 94	1070
Jussy (Anciennement Syndicat de la Vallée Clastroie)	Poste de relèvement	ZC 63	2
Gauchy - Surface bâtie = 19 022 m²	Station d'épuration des eaux usées + ses annexes	AH 144-145-146-147-150-271-273- AI 453	19022
Moulin de Tous Vents, rue de Grugies - Gauchy - Poste MTV	Station de relèvement + bassin	ZK 002	2
Rue de la Station - Saint-Simon	Station d'épuration	B 513	20
ZAC Delaune - Gauchy - Poste François Mitterrand - Rue Camille Desmoulin	Station de relèvement	ZL 141	2
Rue d'Île de France - Harly	Station de relèvement	AC 555	2
La Gloriette - Morcourt	Station de relèvement	ZC 28	30
"Le Marais" Rouvroly	Station de relèvement	AA 6	2
Route de Saint-Quentin - Fayet	Station de relèvement	A 722	2
Rue du Tour de Ville - Fayet - Rue Pierre Curie	Station de relèvement	ZL 12	2
RD 321 - Grugies	Station de relèvement	ZH 159 et ZH 308	2
Rue de Franche Comté - Grugies	Station de relèvement	Domaine public	2
Rue de la Vallée Minette - Homblières	Station de relèvement	ZI 118	2
Rue Sainte Hunégonde - Homblières	Station de relèvement	AD 0040	2
Rue des Sepsins - Homblières	Station de relèvement	AA 40	2
1 RN 29 - Harly	Station de relèvement	ZA 110	2
2 RN 29 - Harly	Station de relèvement	ZA 112	2
Rue Georges Texier - Omissy	Station de relèvement	AA 6	2
Place Pottier / Chemin du Milieu - Morcourt	Station de relèvement	Domaine public	2
Route d'Incourt - Neuville Saint-Amand	Station de relèvement	ZD 24	2
Rue de l'Épinetie - Fayet	Station de relèvement	ZL 19	2
Rue du Tour de Ville - Neuville Saint-Amand	Station de relèvement	Domaine public	2
Rue de l'Île de France - Grugies	Deux stations de relèvement	Domaine public	2
Rue Plateaux - Gauchy	Station de relèvement	Domaine public	2
Rue Laurent de Lyonne - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Centre commercial - Fayet	Station de relèvement	AZ 758	2
Rue de Touraine 1 - Lesdins	Station de relèvement	ZA 115	2
Rue de Touraine 2 - Lesdins	Station de relèvement	DP Fluvial	2
Rue de Bourgogne - Lesdins	Station de relèvement	Domaine public	2
Zone industrielle de Gauchy - Rue Eugène Freyssinet	Station de relèvement	ZK 29	2
Rue Quenescoort - Saint-Quentin	Station de relèvement	ZI 87	2
Rue du Fossé - Omissy	Station de relèvement	Domaine public	2
Rue de Provence - Lesdins	Station de relèvement	AC 0079	2
Rue Degringolle - Homblières	Station de relèvement	Domaine public	2
Lotissement Le Parc I - Homblières	Station de relèvement	Domaine public	2
Lotissement Le Parc II - Homblières	Station de relèvement	Domaine public	2
Chemin de Lebaucourt - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
		ZL 161	2

Rue Edouard Branly - Gauchy	Station de relèvement	Domaine public	2
Rue Eugène Freyssinet - Gauchy - - ZI le Royeux 1	Station de relèvement	ZK 15	2
Rue de l'école - Contescourt	Station de relèvement	A 250	2
Poste Ateliers municipaux - Rue Paul Langevin - Gauchy	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Gratoire Auchan - Rue des Marillettes - Fayet	Station de relèvement	ZA 189	2
Poste Espérance - Impasse de l'Espérance - Harly	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Gîte rural - Rue d'Auvergne - Lesdins	Station de relèvement	B 649	2
Poste Moulin Célestin EU - Rue du Moulin Célestin - Mesnil-Saint-Laurent	Station de relèvement	B 267	2
Poste 2 Rue Raymon Carrier - Rue Raymond Carlier - Fieuilaine	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Allée Loinvain - Saint-Quentin	Station de relèvement	CH 341	2
Poste Rinqueval - Neuville-Saint-Amand	Station de relèvement	ZI 197	2
Poste Léo Lagrange - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Bagatelle - Impasse des Fosses Bagatelle - Saint-Quentin	Station de relèvement	BE 870	2
Poste Allée des Mincosas - Saint-Quentin	Station de relèvement	CW 1155	2
Poste Cour Lecoine EU St 2 - Rue Oberkamp - Saint-Quentin	Station de relèvement	AO 331	2
Poste Ste-Cécile - Rue Sainte-Cécile - Saint-Quentin	Station de relèvement	AY 619	2
Poste Maurice Béllonte - Saint-Quentin	Station de relèvement	CM 739	2
Poste Camille Guérin - Rue Pierre Émile Roux - Saint-Quentin	Station de relèvement	CH 325	2
POSTE A - Le Marais Chantaine - Saint-Quentin	Station de relèvement	CH 504	2
Poste Canal - Rue Albert 1er - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public fluvial	270
Poste Fontaine - Rue de la Fontaine - Morcourt	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste ESSIGNY 7 - Rue du Puits - Essigny-le-Petit	Station de relèvement	AB 323	2
Poste Chemin de Fer - Rue du Chemin de Fer - Neuville-Saint-Amand	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste La Gloriette - Rue de Morcourt - Rouvrois	Station de relèvement	ZC 28	2
Poste D1040 - Rue de Fontaine - Castres	Centrale à vide	B 239	2
Poste parvis de la gare - Place André Baudéz - Saint-Quentin	Station de relèvement	CI 103	2
Poste ESSIGNY 5 - Rue du Puits - Essigny-le-Petit	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste ESSIGNY 4 - Rue du 8 Mai 1945 - Essigny-le-Petit	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Falentin - Rue Émile Falentin - Fonsomme	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Gratoire Émile Pietret - Rue de Fayet - Saint-Quentin	Station de relèvement	CZ 0810	2
Poste Collin - Route de Saint-Quentin - Remaucourt	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste LEP Anenblement - Moulin Brule - Omissy	Station de relèvement	B 721	2
Poste ZI Ronvroy-Morcourt - Rue de Morcourt - Ronvroy	Station de relèvement	ZC 25	2
Poste route de Guise - Rue de Guise - Homblières	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Oestres - Grand'Rue - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste ESSIGNY 3 Rue de Saint-Quentin Essigny-le-Petit	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Cépny - Rue du Président John Fitzgerald Kennedy - Saint-Quentin	Station de relèvement	ZI 277	2
Poste Bassin MSL (1) RD63 - Rue de la Grange aux Bois - Mesnil-St-Laurent	Station de relèvement	ZC 72	2
Poste ZAC de la Biette - Rue Charles Trenet - Gauchy	Station de relèvement	ZB 406	2
Poste Provence 3 - Impasse du Château - Lesdins	Station de relèvement	B 376	2
Poste Ravin - Rue Denfert Rochereau - Saint-Quentin	Station de relèvement	AP 218	2
Poste Molière - Rue Molière - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Picardie - Rue de Picardie - Homblières	Station de relèvement	Domaine public	2
Marcy poste lagune - Rue du Lieutenant Colonel Lesur - Marcy	Station de relèvement	ZM 60	2
Poste Artois - Rue d'Artois - Homblières	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Courcelles - Hameau de Courcelles - Fonsomme	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Langevin - Rue Paul Langevin - Gauchy	Station de relèvement	Domaine public	2
Barreau de Liaison n°5 - Rue Georges Chiarpak - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Barreau Liaison n°4 - Rue Georges Chiarpak - Saint-Quentin	Station de relèvement	ZP 46	2
Poste ESSIGNY 4 - Rue de Saint-Quentin - Essigny-le-Petit	Station de relèvement	ZP 46	2
Poste Pluchart - Rue Jules César - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
	Station de relèvement	Domaine public	2

Poste Datra - Rue Denfert Rochereau - Saint-Quentin	Station de relèvement	AO 201	2
Poste Moulins - Rue du Moulin - Morcourt	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Bois Thomas - Rue du Bois Thomas - Omissy	Station de relèvement	Domaine public	2
Poste Bid Cordier - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Rue des anciens combattants d'AFN - Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2
Essigny Le Petit - Rue de Saint-Quentin	Station de relèvement	Domaine public	2

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Parcelles appartenant à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

DESIGNATION DES ENSEMBLES	SURFACE DES TERRAINS (M ²)
Parcelle cadastrée CK 61 - Saint-Quentin	473
Parcelles cadastrées ZD 30 et ZD 32 - Fontaine Notre Dame - Grande rue	6 201
Parcelle cadastrée ZK 116 - Hombitières - Route de Fontaine Notre Dame	21
Parcelle cadastrée AC 77 - Fontaine Notre-Dame - Grande rue	1 122
Parcelle cadastrée ZC 72 - Neuville Saint-Amand lieu dit "Vallée Lécuyer"	3 492
Parcelle cadastrée ZI 92 - Fontaine Notre-Dame - Rue du Tour de Ville	1 800
Parcelle cadastrée B 269 - Mesnil Saint-Laurent - Rue du Cheval Blanc	3 173
Parcelle cadastrée A 251 - Fieulaine - Poste de relèvement	2 845
Parcelle cadastrée ZD 45 - Fieulaine - Rue de la voirie	2 669
Parcelle cadastrée AI n° 453 - Gauchy	8 138
Parcelles cadastrées C n°154, 451 et 155 - Fieulaine - Rue d'Embas	4 800
Lagune - Chemin de l'étang - Clastres - C 416 (Pas de PV de mise à disposition)	14 740
Lagune - Chemin de l'étang - Clastres - C 417 (Pas de PV de mise à disposition)	9 700
Lagune - Chemin rural de Saint-Quentin - Marcy - ZM 60 (Pas de PV de mise à disposition)	6 393
Terrain - ZC 114 - Jussy - Le Chemin de Camas (anciennement SIAVC)	2 175
Terrain - A 1209 - Jussy - Marais de Camas (anciennement SIAVC)	2 433
Terrain avec canalisation - AD 87 - Seraucourt-le-Grand (anciennement Syndicat Vallée de la Somme)	728
TOTAL (HORS DP)	70 430

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES -
Autorisations de
programme, crédits de
paiement - Adoption dans
le cadre du Budget
annexe Assainissement
2022.**

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
01/12/21

Date d'affichage :
13/12/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votants : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 7 décembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïcha DRAOU.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Dans le cadre de la préparation du budget primitif et en application des articles L 2311-3 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales la section d'investissement peut comprendre des autorisations de programme (AP).

En application de l'article R 2311-9 du CGCT les autorisations de programme et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote du conseil, par délibération distincte lors de l'adoption du budget primitif ou d'une décision modificative.

Chaque autorisation de programme correspond à un engagement financier pluriannuel. Elle comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants.

Elle est établie à la fois en dépenses et recettes afin d'intégrer les montants prévisionnels des recettes associées aux projets.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a élaboré un plan pluriannuel d'investissement pour les années 2022 à 2026.

Pour traduire sur le plan budgétaire ce PPI, des autorisations de programme ont été créées. Elles entreront en application au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre du budget annexe assainissement de 2022.

Les montants des différentes AP sont présentés en annexe avec les crédits de paiement inscrits au budget annexe assainissement 2022.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de voter la création des autorisations de programme récapitulées en annexe.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 3 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Julien CALON, Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211207-55426-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13 décembre 2021

Publication : 13 décembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	
D-2021 - ENVREC ENVELOPPES RECURRENTES SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT	0,00	10 320 000,00	10 320 000,00	0,00	1 480 000,00	8 840 000,00
R-2021 - ENVREC ENVELOPPES RECURRENTES SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT	0,00	225 000,00	225 000,00	0,00	100 000,00	125 000,00
D-2021 - ODSBA OPERATIONS DES DIRECTIONS SUPPORTS AU BUDGET ASSAINISSEMENT	0,00	1 125 600,00	1 125 600,00	0,00	798 400,00	327 200,00
D-2021 - UTSQ UT DE SAINT-QUENTIN	0,00	10 785 000,00	10 785 000,00	0,00	1 565 000,00	9 220 000,00
R-2021 - UTSQ UT DE SAINT-QUENTIN	0,00	2 220 000,00	2 220 000,00	0,00	955 000,00	1 265 000,00
D-2021 - UTACM UT DES AUTRES COMMUNES MEMBRES	0,00	3 040 000,00	3 040 000,00	0,00	545 000,00	2 495 000,00
R-2021 - UTACM UT DES AUTRES COMMUNES MEMBRES	0,00	677 500,00	677 500,00	0,00	127 500,00	550 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS

OBJET

FINANCES - Budget
annexe Circuit - Budget
primitif pour l'exercice
2022 - Approbation.

Rapporteur :
Mme la Présidente

Date de convocation :
01/12/21

Date d'affichage :
13/12/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 74

Quorum : 25

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Luc COLLIER, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Patrick JULIEN représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Jocelyne DOGNA représenté(e) par M. Thierry DEFRANCE, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Aïssata SOW représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Françoise JACOB, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GARDON.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La présentation du budget a été précédée par l'examen du débat

d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil du 10 novembre 2021.

Le projet de budget annexe Circuit pour l'exercice 2022 se décompose en opérations réelles comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	- €	111 510,00 €
Section d'exploitation	649 790,00 €	538 280,00 €
Total	649 790,00 €	649 790,00 €

Les opérations d'ordre s'élèvent pour leur part à :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	111 510,00 €	
Section d'exploitation		111 150,00 €
Total	111 510,00 €	111 150,00 €

Ce qui donne au total les sommes suivantes :

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	111 510,00 €	111 150,00 €
Section d'exploitation	649 790,00 €	649 790,00 €
Total	761 300,00 €	761 300,00 €

I – Les investissements programmés en 2022

Les dépenses concernent des logiciels et des immobilisations pour un montant de 45 510 €.

Les dépenses d'investissement comprennent également le remboursement en capital des emprunts pour un montant de 66 000 €.

II – Le fonctionnement

1) Les dépenses

Libellé	2022
Charges à caractère général	186 980,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	322 000,00 €
Autres charges de gestion courante	15 000,00 €
Charges financières	11 300,00 €
Charges exceptionnelles	3 000,00 €
Dotations aux amortissements	111 510,00 €
Total	649 790,00 €

2) Les recettes

Libellé	2022
Ventes de produits fabriqués, prestations, etc...	550 500,00 €
Autres produits de gestion courante	99 290,00 €
Total	649 790,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le projet de budget annexe Circuit tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2022.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 3 voix contre et 1 abstention adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON, Philippe LEMOINE, Olivier TOURNAY

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20211207-55273-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13 décembre 2021

Publication : 13 décembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007189200059	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE AGGLOMERATION CA DU SAINT-QUENTINOIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 002060

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE CIRCUIT AUTO (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	649 790,00	649 790,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		649 790,00	649 790,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	111 510,00	111 510,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		111 510,00	111 510,00
TOTAL			
		761 300,00	761 300,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	100 060,00	0,00	186 980,00	186 980,00	186 980,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 100,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		271 160,00	0,00	523 980,00	523 980,00	523 980,00
66	Charges financières	12 530,00	0,00	11 300,00	11 300,00	11 300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		283 690,00	0,00	538 280,00	538 280,00	538 280,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	33 839,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	33 261,00		111 510,00	111 510,00	111 510,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		67 100,00		111 510,00	111 510,00	111 510,00
TOTAL		350 790,00	0,00	649 790,00	649 790,00	649 790,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	649 790,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	350 790,00	0,00	550 500,00	550 500,00	550 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	99 290,00	99 290,00	99 290,00
Total des recettes de gestion des services		350 790,00	0,00	649 790,00	649 790,00	649 790,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		350 790,00	0,00	649 790,00	649 790,00	649 790,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		350 790,00	0,00	649 790,00	649 790,00	649 790,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	649 790,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	111 510,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	0,00	11 260,00	11 260,00	11 260,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	34 250,00	34 250,00	34 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 000,00	0,00	45 510,00	45 510,00	45 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	62 100,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	67 100,00	0,00	111 510,00	111 510,00	111 510,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	67 100,00	0,00	111 510,00	111 510,00	111 510,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 510,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	33 839,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	33 261,00		111 510,00	111 510,00	111 510,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	67 100,00		111 510,00	111 510,00	111 510,00
	TOTAL	67 100,00	0,00	111 510,00	111 510,00	111 510,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 510,00
---	-------------------

Pour information :

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE CIRCUIT AUTO - BP - 2022

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

111 510,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrits en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	186 980,00		186 980,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	322 000,00		322 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	11 300,00	0,00	11 300,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	111 510,00	111 510,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	538 280,00	111 510,00	649 790,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	649 790,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 000,00	0,00	66 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 260,00	0,00	11 260,00
21	Immobilisations corporelles (6)	34 250,00	0,00	34 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	111 510,00	0,00	111 510,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 510,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	550 500,00		550 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	99 290,00		99 290,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	649 790,00	0,00	649 790,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	649 790,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		111 510,00	111 510,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	111 510,00	111 510,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 510,00
---	-------------------

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE CIRCUIT AUTO - BP - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	100 060,00	186 980,00	186 980,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	1 000,00	700,00	700,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 500,00	7 600,00	7 600,00
6064	Fournitures administratives	0,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7 800,00	7 800,00
611	Sous-traitance générale	35 000,00	66 000,00	66 000,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	4 900,00	3 400,00	3 400,00
6161	Multirisques	1 900,00	2 250,00	2 250,00
618	Divers	1 550,00	2 150,00	2 150,00
6228	Divers	2 000,00	6 300,00	6 300,00
6238	Divers	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	50,00	50,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6287	Remboursements de frais	40 710,00	83 630,00	83 630,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 100,00	322 000,00	322 000,00
6218	Autre personnel extérieur	166 100,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	322 000,00	322 000,00
6458	Cotisa ^t autres organismes sociaux	5 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		271 160,00	523 980,00	523 980,00
66	Charges financières (b) (8)	12 530,00	11 300,00	11 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 100,00	8 500,00	8 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 430,00	2 800,00	2 800,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^o (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		283 690,00	538 280,00	538 280,00
023	Virement à la section d'investissement	33 839,00	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (11) (12)	33 261,00	111 510,00	111 510,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	33 261,00	111 510,00	111 510,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		67 100,00	111 510,00	111 510,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		67 100,00	111 510,00	111 510,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		350 790,00	649 790,00	649 790,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	649 790,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 800,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE CIRCUIT AUTO - BP - 2022

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	350 790,00	550 500,00	550 500,00
707	Ventes de marchandises	1 000,00	4 100,00	4 100,00
7083	Locations diverses	349 790,00	408 400,00	408 400,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	133 000,00	133 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	99 290,00	99 290,00
752	Revenus des immeubles	0,00	99 290,00	99 290,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		350 790,00	649 790,00	649 790,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		350 790,00	649 790,00	649 790,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		350 790,00	649 790,00	649 790,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	649 790,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 000,00	11 260,00	11 260,00
2031	Frais d'études	0,00	6 260,00	6 260,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 000,00	34 250,00	34 250,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	250,00	250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	29 000,00	29 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 000,00	45 510,00	45 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 100,00	66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros	62 100,00	66 000,00	66 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		62 100,00	66 000,00	66 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		67 100,00	111 510,00	111 510,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		67 100,00	111 510,00	111 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 510,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	33 839,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	33 261,00	111 510,00	111 510,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 110,00	4 786,00	4 786,00
28128	Aménagement Autres terrains	732,00	2 597,00	2 597,00
28135	Installations générales, agencements, ..	804,00	4 028,00	4 028,00
28138	Autres constructions	12 786,00	12 786,00	12 786,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	62 060,00	62 060,00
28155	Outillage industriel	374,00	598,00	598,00
28157	Aménagements des matériels industriels	467,00	467,00	467,00
28188	Autres	15 988,00	24 188,00	24 188,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	67 100,00	111 510,00	111 510,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	67 100,00	111 510,00	111 510,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	67 100,00	111 510,00	111 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	111 510,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NCR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 064 076,00									
1641 Emprunts en euros (total)				1 064 076,00									
1153901000	05/09/2001	01/08/2001	CREDIT AGRICOLE	285 642,00	F	Taux fixe à 0,25 %	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
5046610	01/01/2017	08/06/2014	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	372 000,00	V	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
7423061	01/01/2017	02/06/2008	CAISSE D'EPARGNE	178 000,00	F	Taux fixe à 4,54 %	4,540	4,540	EUR	A	P	O	A-1
7562981	01/01/2017	30/07/2009	CAISSE D'EPARGNE	50 000,00	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
9634590136	18/05/2009	26/05/2008	CREDIT AGRICOLE	178 236,00	F	Taux fixe à 4,54 %	4,540	4,540	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE CIRCUIT AUTO - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 064 075,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)		0,00		448 699,79					7 401,54	0,00	64 207,36	2 619,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		448 699,79					7 401,54	0,00	64 207,36	2 619,89
1153901000	N	0,00	A-1	116 791,76	9,68	F	Taux fixe révisable à 0,013% Taux fixe révisable à 0,475%	0,013	116,79	0,00	11 626,72	33,60
5046610	N	0,00	A-1	256 729,15	12,50	V	Livret A + 1	1,500	3 850,94	0,00	18 032,75	1 780,28
7423061	N	0,00	A-1	31 105,73	1,65	F	Taux fixe à 4,54 %	4,540	1 412,20	0,00	15 207,67	250,63
7562981	N	0,00	A-1	12 926,10	2,65	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	607,53	0,00	4 112,40	143,83
95345390136	N	0,00	A-1	31 147,05	1,43	F	Taux fixe à 4,54 %	4,540	1 414,08	0,00	15 227,82	411,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA DU SAINT-QUENTINOIS - BUDGET ANNEXE CIRCUIT AUTO - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Amortissement de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		448 699,79			64 207,36	7 401,54	0,00	0,00	2 619,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (flooring)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	448 689,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		66 000,00	66 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		66 000,00	66 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 000,00	66 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		111 510,00	III 111 510,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		111 510,00	111 510,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 786,00	4 786,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 597,00	2 597,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 028,00	4 028,00
28138	Autres constructions	12 786,00	12 786,00
28151	Installations complexes spécialisées	62 060,00	62 060,00
28155	Outillage industriel	598,00	598,00
28157	Aménagements des matériels industriels	467,00	467,00
28188	Autres	24 188,00	24 188,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	111 510,00	0,00	0,00	0,00	111 510,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	66 000,00
Ressources propres disponibles	IV	111 510,00
Solde	V = IV – II (6)	45 510,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.